



Fiche de poste
AIDE SOIGNANT (AS)
/ AIDE MEDICO PSYCHOLOGIQUE (AMP) / DEAES

1/ DEFINITION DU POSTE

1.1. Dénomination

Aide-soignant / Aide Médico Psychologique / DEAES

1.2. Position du poste dans l'organisation

- Position hiérarchique

Sous la responsabilité déléguée de l'infirmière (voir organigramme hiérarchique).

- Position fonctionnelle

L'AS/ AMP /le DEAES collabore, communique avec l'ensemble des équipes soignantes de jour et de nuit ainsi qu'avec les membres du personnel des autres services (cuisine, entretien, logistique, animation et administratif).

- Champs d'action

- L'ensemble de l'EHPAD et auprès de tous les résidents de l'établissement.
- La priorité d'intervention relevant de l'organisation du travail et de l'état de dépendance des résidents.
- L'autonomie du poste est définie par l'organisation du travail et les protocoles écrits.

- Communication organisationnelle du poste est assurée par les outils suivants

- Les transmissions orales et téléphoniques
- Les transmissions informatiques
- Les cahiers des transmissions
- Les tableaux d'affichages
- Les réunions du personnel

- Rémunération

Selon la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951.



2/ MISSION DU POSTE

Accompagner les r sidents dans tous les aspects de leur vie quotidienne (physique, m dicale, psychologique et sociale) dans le respect du bien  tre de la personne humaine dans sa globalit  et conform ment aux protocoles et aux recommandations de bonnes pratiques des soins en EHPAD.

L'AS/AMP/ le DEAES est soumis au secret professionnel.

3/ SYSTEMATISATION DES T CHES

3.1. Accompagnement

 tre aux c t s des r sidents pour r pondre   leurs besoins, en appliquant la d marche la plus personnalis e possible qui comporte des actions d' valuation, de stimulation, de proposition.

3.2. Hygi ne et soins

- Participer   la toilette et aux soins des r sidents
- Nettoyer les accessoires du r sident (lunettes, dentier...)
- V rifier la propret  des fauteuils roulants et nettoyer si besoin   la fin des repas.

3.3. Restauration

Service des repas et des go ters, aide   la prise des repas et des m dicaments des r sidents, d barrassage et nettoyage des tables si n cessaires.

3.4. H bergement

- R fection des lits
- Evaluation de la garde robe des r sidents
- Permanence t l phonique si besoin.

3.5. Relationnel

- Ecoute et stimulation des r sidents, participation aux animations, aide   l'accompagnement
- Attention   l' gard des r sidents et de leur famille afin de percevoir leurs attentes.

4/ ORGANISATION DES T CHES



En fonction de l'organisation générale et des besoins des personnes âgées (Voir fiche des tâches et protocoles écrits).

5/ PROFIL DU POSTE ET DE SON TITULAIRE

5.1. Formation de base

CAFAS/ DEAMP / DEAES

5.2. Connaissances particulières requises

Connaissance sur les personnes âgées, la psychologie de la vieillesse.

5.3. Capacités relationnelles exigées

Attention, gentillesse, discrétion, douceur et patience.

6/ CONDITIONS DE TRAVAIL

6.1. Lieu de travail

EHPAD CCMPPA SALSES

6.2. Secteur de travail

Sur l'ensemble de l'établissement et à l'extérieur sur demande de la Direction.

6.3. Horaires

Variables, continus ou congés

6.4. Plannings

En accord avec l'organisation du travail en vigueur y compris les week-ends et les jours fériés.

6.5. Primes

En vigueur en application de la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951.

6.6. Conditions ergonomiques du poste



En accord avec les textes en vigueur pour le métier d'aide soignant.

7/ EVOLUTION DU POSTE

7.1. Ancienneté

En application des dispositions de la Convention Collective.

7.2. Formation

Diplômante ou non en relation avec les besoins prioritaires de l'établissement.

8/ ACTUALISATION DE LA FICHE DE POSTE

L'établissement modifiera la fiche de poste à chaque nouveau besoin des résidents entraînant une modification de l'organisation du travail.